

Jean-Yves Simard

Associé

Jean-Yves Simard est associé et a siégé au conseil d'administration du cabinet de 2012 à 2017. Il se spécialise dans les domaines du litige commercial, de la faillite et de l'insolvabilité, des recours extraordinaires et de la réalisation de garanties.

Il est intervenu dans des litiges commerciaux de tous genres, des dossiers d'insolvabilité importants, des litiges entre actionnaires, des litiges en matière de valeurs mobilières, des recours en liquidation, des injonctions et des dossiers de réalisation de garanties mobilières et immobilières.

Lors d'événements-causerie tenus pour ses clients ou de conférences organisées par l'Association du Barreau canadien, Insight, l'Institut Canadien et l'Association canadienne de financement et de location (ACFL), M^e Simard a traité de sujets touchant le litige commercial, la faillite et l'insolvabilité, la réalisation de sûretés et la procédure civile.

En 2009, M^e Simard a siégé comme membre du jury de l'examen oral mené par le surintendant des faillites pour les candidats à la licence de syndic pour la Province de Québec.

M^e Simard enseigne également à l'École du Barreau du Québec.

Publications

Il était une fois dans l'Ouest: Redwater, son syndic et le shérif de l'environnement, mars 2019, [Alexandra Belley-McKinnon](#), [Daniel Bouchard](#), [Chloé Fauchon](#) et [Jean-Yves Simard](#)

Les administrateurs dans la mire de la Cour suprême, Droit de savoir, août 2017, [Jean-Yves Simard](#) et [Bernard Trang](#)

L'offrant déçu est-il désormais dans une meilleure position ? Bloom Lake, G.P.L. (Arrangement relatif à),



Associé, Avocat Montréal

Téléphone 514 877-3039
Télécopieur 514 871-8977
jysimard@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Litige commercial

2015 QCCS 1920

Droit de savoir, juin 2015, Jean-Yves Simard, Léa Pelletier-Marcotte

La fiducie réputée en vertu de la LNPP a-t-elle préséance sur une sûreté opposable dans le cadre de procédures en vertu de la LACC? La Cour supérieure du Québec se prononce

Droit de savoir, avril 2014, Jean-Yves Simard, François Parent, Josée Dumoulin et Brittany Carson

La Cour suprême rend sa décision dans l'affaire Indalex : les prêteurs débiteurs-exploitants ont priorité de rang sur les bénéficiaires des régimes de retraite dans le cadre d'une restructuration en vertu de la LACC

Droit de savoir, avril 2013, [Jean-Yves Simard](#) et [Josée Dumoulin](#) et [François Parent](#)

Créanciers soupçonnés de vouloir éliminer un concurrent : la Cour refuse d'annuler leur vote contre un plan d'arrangement

Droit de savoir, octobre 2012, [Jean-Yves Simard](#)

LACC : L'article 32 s'applique-t-il dans le cadre de la résiliation des contrats d'emploi ?

Droit de savoir, octobre 2012, [Jean-Yves Simard](#)

"The 'Critical Supplier' in Québec Jurisprudence and a Québec Perspective on Indalex"

Autres, octobre 2012, [Jean-Yves Simard](#)

La Cour supérieure refuse d'importer l'arrêt Indalex au Québec

Droit de savoir, juillet 2012, [Jean-Yves Simard](#)

L'affaire Doorcorp : la Cour d'appel se prononce à nouveau sur l'article 139 L.F.I. et les créances différées

Droit de savoir, juin 2012, [Jean-Yves Simard](#)

Garanti ou différé : Où se classe le prêteur garanti qui participe aux profits?

Droit de savoir, juillet 2011, [Jean-Yves Simard](#)

Les réclamations relatives à des capitaux propres dans le cadre de propositions – Un coup d'oeil sur le nouvel article 54.1 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Droit de savoir, mars 2011, [Jean-Yves Simard](#)

Restructuration et insolvabilité

Produits et services financiers

LACC : Misez sur le bon cheval – le « stalking horse » au Québec

Droit de savoir, février 2011, Jean-Yves Simard

LACC : L'usage de « crédit monnaie » lors d'un encan sous la loupe des tribunaux du Québec

Droit de savoir, janvier 2011, Jean-Yves Simard et Jonathan Warin

L'offrant déçu n'a pas l'intérêt pour s'en plaindre

Droit de savoir, juillet 2010, Jean-Yves Simard

Plan d'arrangement en vertu de la LACC ou cession de biens en vertu de la LFI : à qui la priorité ?

Droit de savoir, juin 2010, Jean-Yves Simard et Dominique Vallières

Faillite : REER et polices d'assurance-vie -- La Cour suprême se prononce sur les droits du syndic

Droit de savoir, novembre 1999, Jean-Yves Simard

Les REER sont-ils saisissables ?

Autres, octobre 1995, Serge Bourque et Jean-Yves Simard

Ces bulletins sont accessibles sur le site internet de Lavery (Lavery > Publications > Jean-Yves Simard) ou peuvent être obtenus en communiquant avec l'adjointe de M^e Simard.

Conférences

Conférence de l'ABC sur le droit de l'insolvabilité 2018 à Vancouver, BC, 13-14 septembre 2018 au sein du panel *Annual Cross-Canada Update*, avec une présentation intitulée « *2018 Update on Insolvency Law in the Province of Québec* »

Conférence de l'ABC sur le droit de l'insolvabilité 2017 à St. John's, NL, 14-15 septembre 2017 au sein du panel *Annual Cross-Canada Update*, avec une présentation intitulée « *2017 Update on Insolvency Law in the Province of Québec* »

“*Les ordonnances de sauvegarde et intérimaires dans le cadre d'un recours en oppression*”, présentée aux juges de la Chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec, 15 décembre 2015

“*L'avocat externe et l'avocat en entreprise: réussir ensemble*”, présentée aux membres du Barreau de Montréal, 17 mars 2015

“*2013 Update on Insolvency Law in the Province of Québec*” dans le cadre de la Neuvième Conférence annuelle pancanadienne sur le droit de l'insolvabilité et de la restructuration à Calgary,

20 septembre 2013

“Introduction to Canadian Bankruptcy and Insolvency” dans le cadre de la conférence NACM à Québec, 20 juin 2013

“The ‘Critical Supplier’ in Québec Jurisprudence and a Québec Perspective on Indalex” dans le cadre de la Huitième conférence annuelle pancanadienne sur le droit de l’insolvabilité et de la restructuration de l’Association du Barreau canadien, 12 octobre 2012

“2011 Update on Insolvency Law in Québec” dans le cadre de la Septième conférence annuelle pancanadienne sur le droit de l’insolvabilité et de la restructuration de l’Association du Barreau canadien

“Plan of arrangement under the CCAA or assignment in bankruptcy under the BIA: which takes priority?”, (2011) 26 N.C.D. Rev. 8

“Bitter Bidder Bites the Dust”,(2010) 25 N.C.D. Rev. 60

« La gestion de risques et les contrats commerciaux » Colloque Lavery

“2010 Update on insolvency law in the province of Québec” dans le cadre de la Sixième conférence annuelle pancanadienne sur le droit de l’insolvabilité et de la restructuration de l’Association du Barreau canadien

« Le nouvel Article 45 du Code du travail et l’exploitation continue dans un contexte d’insolvabilité »

« Les droits et obligations du bailleur, du locataire et du syndic dans un contexte d’insolvabilité »

« Certains recours des actionnaires de compagnies privées : il n’y a pas que l’oppression ! L’action dérivée et le recours en liquidation »

Distinctions

The Best Lawyers in Canada dans les domaines du litige commercial et corporatif ainsi que de la restructuration et insolvabilité, depuis 2012



Formation

Université de Montréal, LL.B., 1987

Membre du Barreau du Québec depuis 1988

Conseils et associations

Membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec

Secrétaire de la Section Droit de l'insolvabilité de l'Association du Barreau Canadien

Association du Barreau canadien

Gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec

INSOL

Membre de la Fondation canadienne de l'insolvabilité

Membre du *Turnaround Management Association*

Membre de l'*American Bankruptcy Institute (ABI)*